

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU
T R A V A I L

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

du 3/11/77
DECRET N° 71/552 /MJT/DGT/DCGPCE/4/3/5

portant intégration et nomination de Monsieur MOSSA Pierre dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des SAF.

-----oo0oo-----

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT ~~MINISTRE~~ DU PLAN

(/ISAS:

- (/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
- (/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires;
- (/u le Décret 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF;
- (/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
- (/u le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- (/u le Protocole d'accord du 5/8/1970/Populaire du Congo et l'URSS;
- (/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u l'Acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan;
- (/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
- (/u la lettre n° 191/DGSBA du 10/8/1977 du Directeur général des services de Bibliothèque d'Archives et de Documentation;

D.F.:

C.F.:

.../...

DECRETE:

ARTICLE 1°:- En applications des dispositions combinées du décret 62/426 du 29/12/1962 et du Protocole d'accord du 5/8/1970 susvisés, Monsieur **MOSSA** Pierre né vers 1950 à Lombardia I(Makoua) titulaire du diplôme en Bibliothéconomie- Bibliographie obtenu à l'Institut d'Etat de Culture de Leningrad N.K Kroupskaya (URSS) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers(SAF) et nommé au grade d'Administrateur stagiaire indice 710.

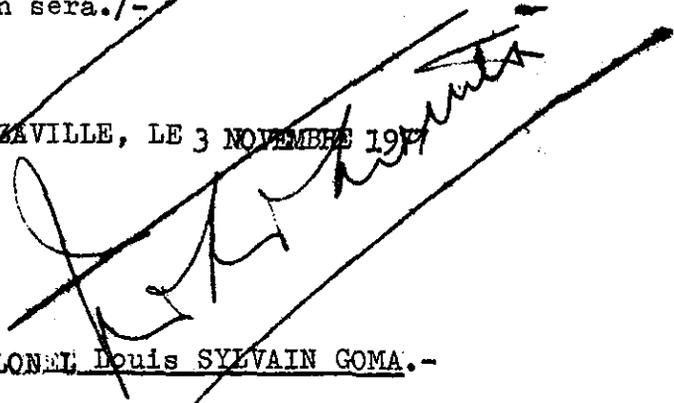
ARTICLE 2°:- L'intéressé sera versé dans les cadres de Bibliothécaires lorsque ceux-ci seront créés.

ARTICLE 3°:- Monsieur **MOSSA** Pierre est mis à la disposition de la Direction Générale des services de Bibliothèques, d'Archives et de Documentation.

ARTICLE 4°:- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Deuxième Vice president du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;

BRAZZAVILLE, LE 3 NOVEMBRE 1977



Le Ministre de la Justice et du Travail,

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA.-

~~Alphonse M. SUDU-POUATI.-~~

Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS:-

- JORPC.....1
- DGT/DCGPCE.....3
- DGT/BST.....1
- D.F.....3
- C.F.....1
- DGSBAD.....2
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2



Henri L O P E S.-